



Cuve de régulation d'eau de pluie, sortie basse 5000 L

15 ans Garantie Fabrication française

à ajustage réglable

débit de 2,1 à 6 l/s

Caractéristiques

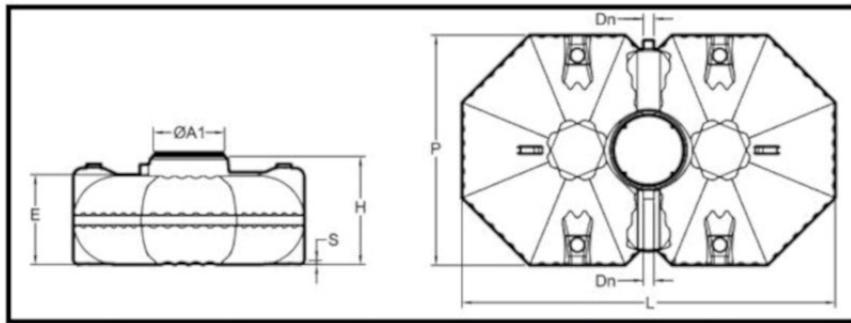
- > Cuve de régulation en polyéthylène 100% recyclable avec anneaux d'ancrage et de levage,
- > Couvercle anti-dérappant diamètre de passage 676 mm, fermeture par 1/4 de tour, vis de sécurité et joint d'étanchéité,
- > Sortie basse PVC DN110 avec ajustage réglable (compris entre 2,1 l/s et 6l/s) et trop plein PVC DN110.
- > Possibilité de jumelage (voir option ETK075).

+ produit Le Plasteau Ajustage réglable de 2,1 à 6 l/s



ETP05000R

Dimensions



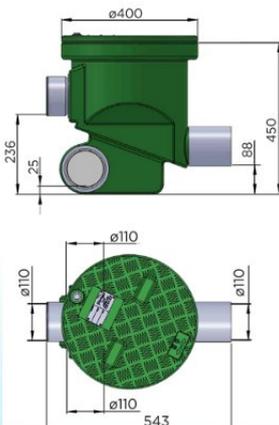
Références gammes ETPR	P	L	H	E	S	Dn	Volume utile	ØA1	Poids
ETP05000R	2408	3891	1130	940	43	100	5000	745	288

Options

Réhausse de couvercle

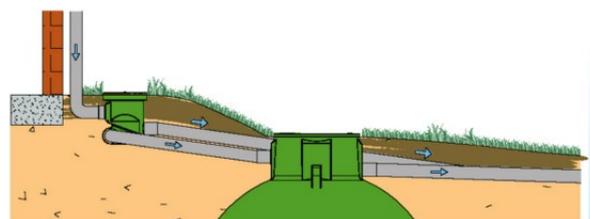
Références	A (mm)	B (mm)	Poids (Kg)	Découpable	Fixe
ETR47EF	490	780	10,5	•	
ETR65EF	650	780	18	•	

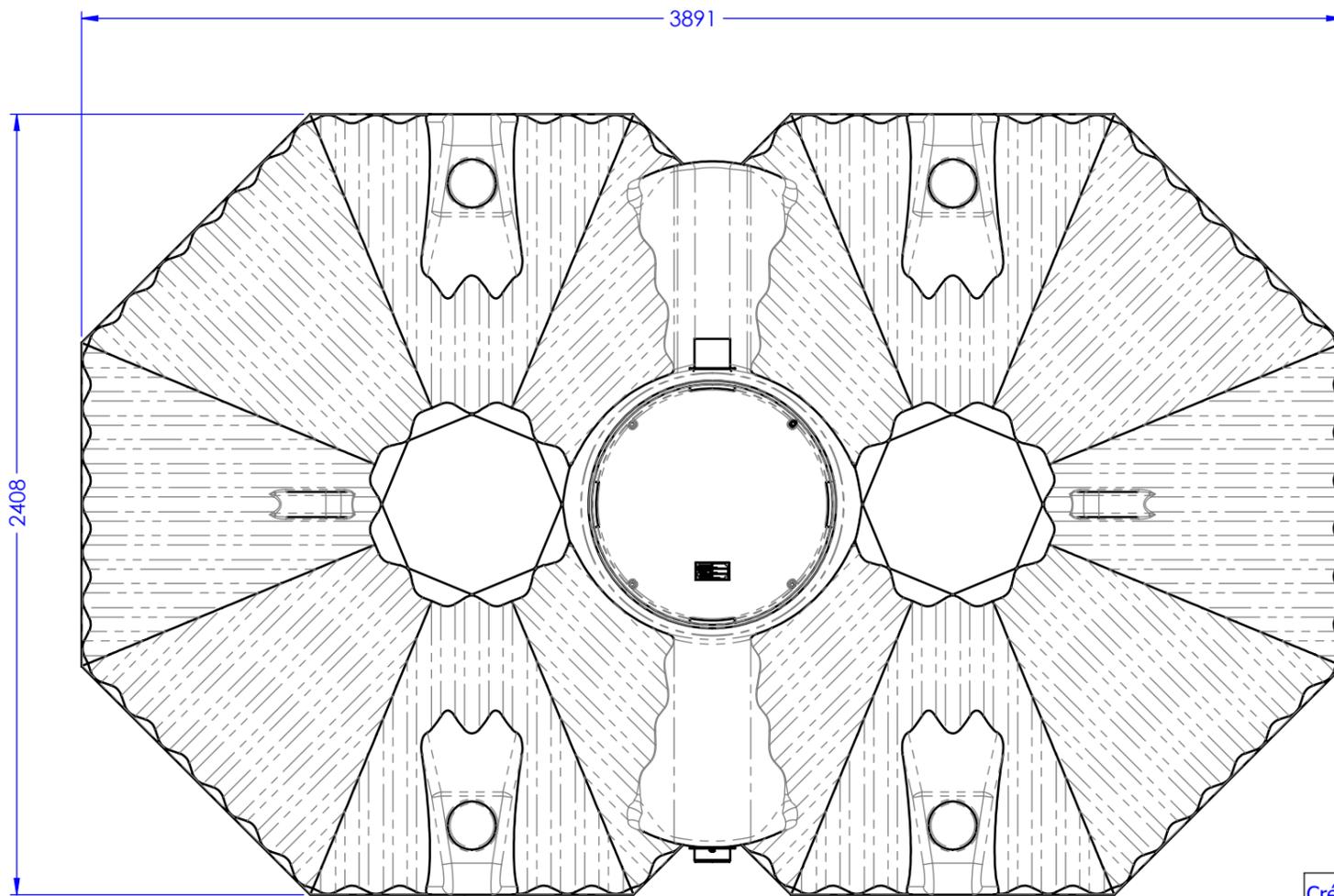
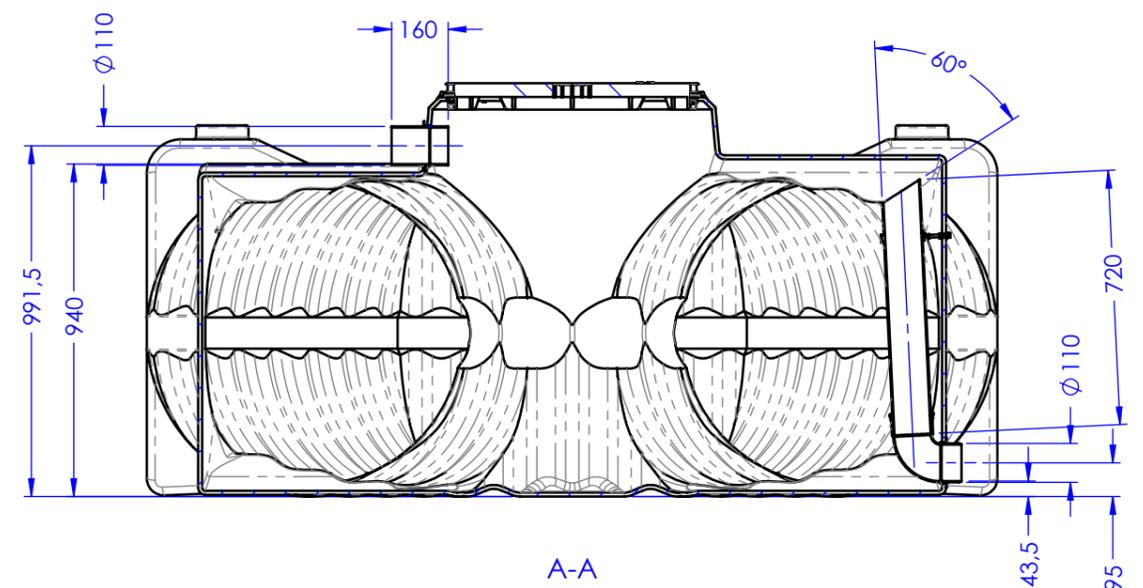
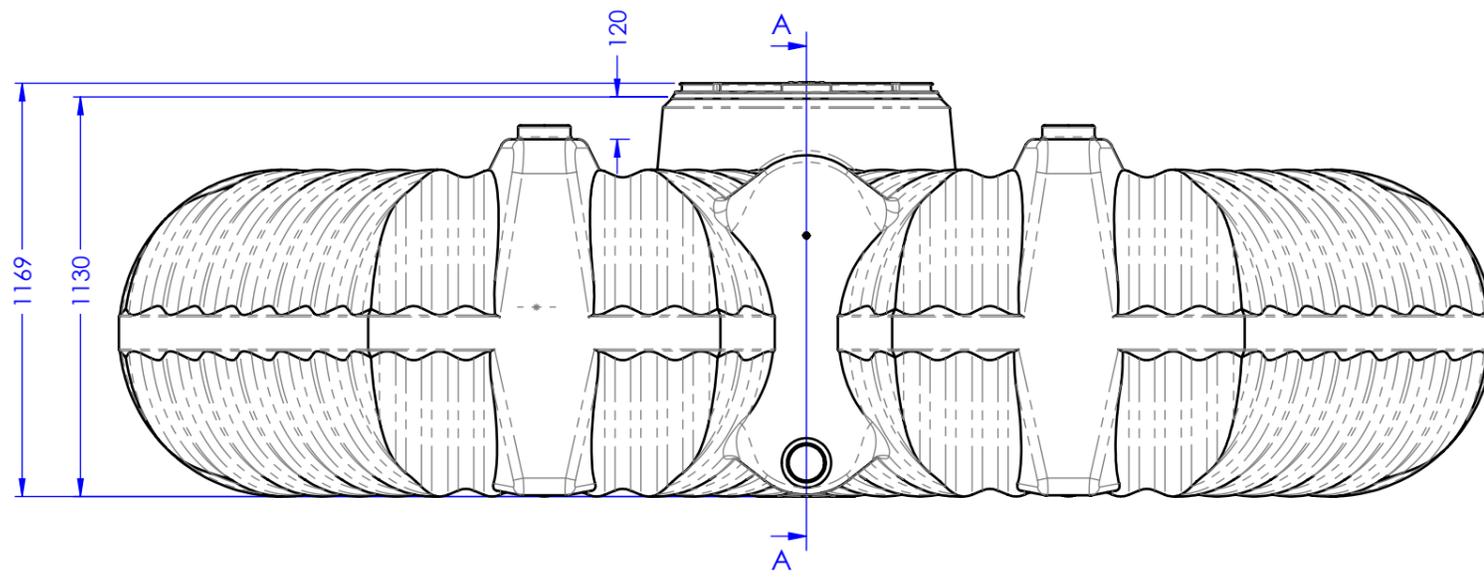
Kit de jumelage réf. ETK075



Filtre externe à enterrer
pour une surface de toiture inférieure à 500m²
réf. ETF06

- > Pour filtrer les eaux de toiture,
- > Fabrication polyéthylène avec couvercle fermé par 1/4 de tour et vis de sécurité,
- > 3 manchons PVC Ø 110mm avec joint : entrée, sortie vers cuve et trop-plein,
- > Filtre autonettoyant en inox (maillage 1 mm).
- > Possibilité de sortie vers la cuve à droite ou à gauche du filtre,
- > Filtre utilisable en complément de nos cuves Ecobase ou d'une cuve existante ne disposant pas de système de filtration.





Révision	
Validation	
Visé par	

Créé par	GRE MON	Création	16.06.2021	CUVE PE 5000 PLATE REGULATION						
Dest.	Plan de fabrication									
N° Cde										
Poids	271.29									
Matière / Finition	PE /									
Format	A3	Echelle	1:20	Ref : PLASTEAU ECO'SLIM			DEV-T-2020-05			
	MARIGNY LE LOZON 50570 Tél : 02 33 77 18 40 info@plasteau.com			Code	ETP05000R		Plan	A21-01565	Page	1 / 1
				Ce plan est la propriété de la Société PLASTEAU et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation						

Gamme Polyéthylène – Pose Enterrée

Réception et Stockage:

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil ne présente aucun dommage.
En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon du transporteur
- Entreposer l'appareil sur une surface plane, à l'abri des chocs et le caler.

Manutentions :

Avant manutention, **vérifier l'absence totale d'eau** à l'intérieur de l'appareil.

Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution. **Ne pas pousser l'appareil.**

Employer impérativement un **engin de levage adapté**. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes. Procéder sans à-coups.

Précautions Fondamentales :

- Privilégier une zone d'implantation **non exposée au passage de charges roulantes** et à **proximité du bâtiment** afin de réduire la profondeur d'installation de l'appareil pour en **faciliter l'entretien courant**. Rester éloigné des racines d'arbres.
- Ne pas poser la cuve dans une zone en **forte pente** ou sollicitée mécaniquement par une **fondation** (cf. DTU 13.11 & 13.12) ou un **talus**.
- **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant $\phi < 15\text{mm}$
- Privilégier les **rehausses légères** en PE (option). En cas d'usage de rehausses en béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.
- En phase chantier, baliser la zone d'implantation de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**)
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser **30°C**. Vider la cuve en cas de **risque de gel** du contenu.
- Attention, l'**ancrage de la cuve** (#4 et/ou #8 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine**, de **terrain hydromorphe** ou de **couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité $K < 10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons ...) pouvant **retenir les eaux de surfaces**. Consulter l'étude de sol pour évaluer ces risques au point d'implantation de l'appareil. **L'ancrage doit être réalisé avec des sangles adaptées (pas de câbles ni de chaines)**.

Le site <http://www.georisques.gouv.fr> aide également à l'évaluation des risques liés à la présence d'eau souterraine et à la présence d'argiles (risque de retrait-gonflement) sur le lieu d'implantation.

- en cas de risque de **dépassement du niveau d'immersion N** (cf tableau + schéma, page 2) et/ou en **présence d'argiles** (aléa argileux identifié moyen à fort) **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure d'installation adaptée aux terrains critiques.

- les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page 2. Au-delà, un **ouvrage de protection** (cf. #8 de la procédure) devient obligatoire.

- En cas d'exposition à des **charges additionnelles statiques** (talus, tas de matériaux divers, forte pente, usage de rehausse béton, ...) ou **dynamiques** (passage de véhicules, ...), un **ouvrage de protection** est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.

Cette dalle doit être **flottante** et en appui sur les bords de fouille. (*Aucun transfert de charge ne doit être possible par contact direct entre le béton et l'appareil*). Le **dimensionnement structurel** de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil (*L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant les charges statiques équivalentes aux cas limites du tableau. Cf page suivante*)

- En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré**. Prévoir un tampon adapté (pose flottante sans transfert de charge sur l'appareil)

- Pour une **pose hors sol**, veuillez nous consulter pour connaître le modèle adapté et la procédure d'installation associée.

Procédure d'installation d'appareil enterré :

1- Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.

En cas de besoin d'ancrage la cuve (cf. § « précautions », prévoir le dispositif d'ancrage proposé en option, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. *La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.*

2- Réaliser un lit de pose (sable ou gravier $\phi < 15\text{mm}$) de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé

3- Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport

4- Ancrer l'appareil si nécessaire (cf précisions page 2)

5- Introduire un volume d'eau claire V_{Ec} dans la cuve pour la stabiliser :

Pour une cuve de volume $V \leq 8\text{m}^3$, remplir la cuve **au minimum à 50%** d'eau claire: $V_{Ec} \geq V_{cuve}/2$

Pour une cuve de volume $V \geq 10\text{m}^3$, **Ne pas dépasser 20%** du volume utile de la cuve : $V_{Ec} \leq V_{cuve}/5$

Cette introduction d'eau claire ne s'applique pas aux cuves de régulation 100% ref. ET-----R / RX / EF

Simultanément, remblayer l'appareil avec du gravier $\phi < 15\text{mm}$ (autocompactant). Procéder par couches de 200mm d'épaisseur maxi

- Le **compactage mécanique** est **EXCLU**.

- **Soigner les espaces fermés** en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve

- **Procéder ainsi au moins jusqu'à 50% de la hauteur cuve**, (*Au-delà de ce niveau, l'utilisation de la terre environnante est tolérée, à condition qu'elle soit dépourvue d'argile et de cailloux $\phi > 15\text{mm}$*)

6- Raccorder la cuve (ϕ standard PVC), ainsi que la ventilation éventuelle (*selon les modèles*)

7- Si nécessaire (cf. § « Précautions », réaliser la dalle de protection et/ou lestage, mettre en place l'éventuelle rehausse

8- Remblayer la tête de cuve avec du gravier $\phi < 15\text{mm}$

Pour le remblai final, utiliser du gravier $\phi < 15\text{mm}$ et s'arrêter légèrement en retrait du niveau du couvercle.



Levage

- Utiliser un **engin de levage** adapté
- utiliser simultanément et sans les modifier les 2 sangles de levage livrées avec l'appareil (1 seule sangle pour ETS03000)
- Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages
- procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve

Ancrage

Type de lestage :	ETS03000	ETP05000	ETM10000
Lestage inférieur	Châssis CSET2 (cf notice IN053) ou Fer à béton dans les pattes d'ancrage	Impossible	2 châssis CSSA24 (cf notice IN053) ou Fer à béton et sangle SA1824
Lestage supérieur	Possible (Respecter la pression maximale admissible sur la face supérieure de la cuve => P.V.adm ≤ 18000N/m ²)		

Conditions d'Installation

	Niveau d'eau souterraine N (immersion)	Profondeur G (anneau de levage)
ETS03000	N ≤ 0,6 m	G ≤ 0,65 m
ETP05000	N ≤ 0,9 m	G ≤ 0,65 m
ETM10000	N ≤ 1,0 m	G ≤ 0,65 m

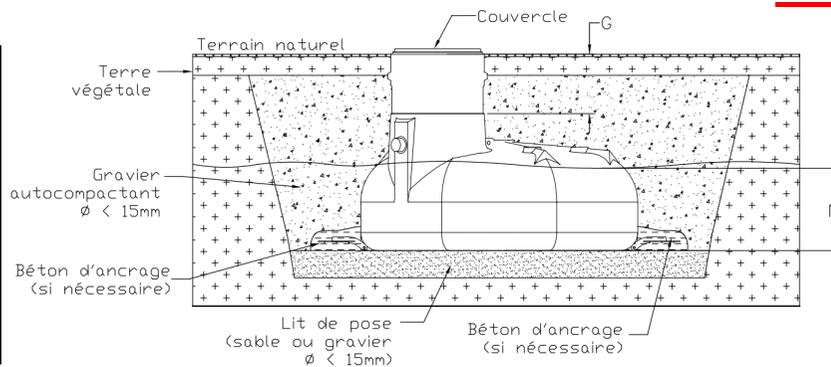
Attention:

- En cas de risque de **N > aux indications dans le tableau ci-dessus, ne pas poser la cuve** et nous contacter
- Si **G > aux indications dans le tableau ci-dessus : envisager un ouvrage de protection** (cf. § « Précautions fondamentales »)

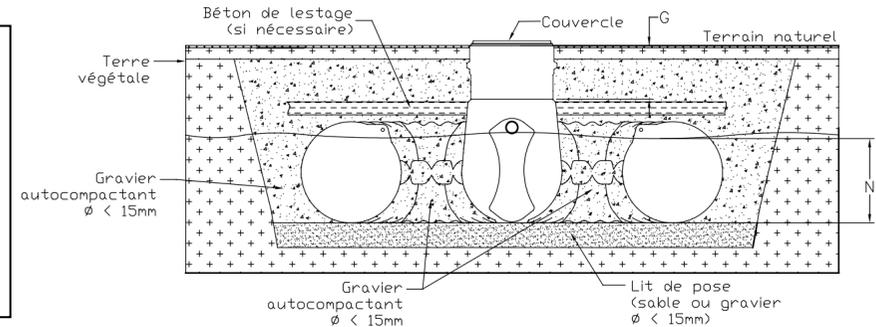
Pour une **pose en élévation** (hors sol), nous contacter pour connaître la procédure adaptée

Exemples

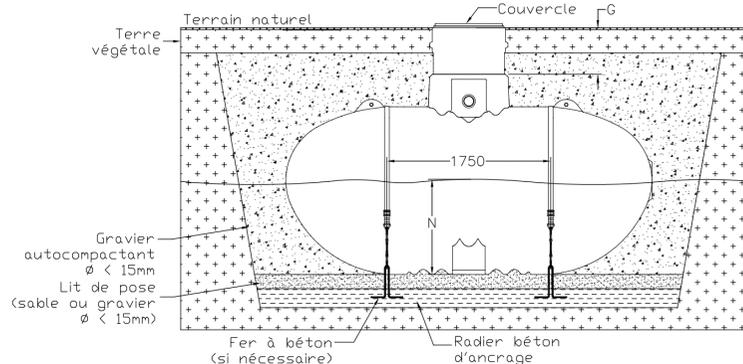
Lestage inférieur par châssis



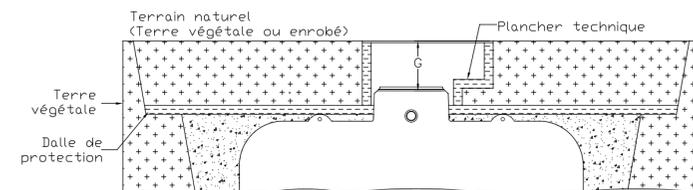
Lestage supérieur



Lestage inférieur par sangle



Pose profonde



En partie basse, les § 1 à 6 de la procédure d'installation générale s'appliquent
Pression maximale admissible sous dalle P.V.adm ≤ 18000N/m²

Représentations schématiques ne pouvant servir de plan d'exécution